

Sainte-Ouenne : le château des chauves-souris sauvé



Le château d'eau de Sainte-Ouenne est l'un des premiers sites de nidification des chauves-souris dans le département.

Abritant une colonie exceptionnelle de chauves-souris, l'avenir du vieux château d'eau a fait l'objet de multiples tractations. Il sera finalement restauré.

Les chauves-souris du village devraient être les chouchous du prochain festival de la biodiversité de Sainte-Ouenne ! Une colonie mixte, le grand rhinolophe et le murin à oreilles échancrées, niche dans le vieux château d'eau. Epilogue de tractations serrées, ces chiroptères vont pouvoir dormir sur leurs deux oreilles, leur nichoir sera préservé. Chargé de mission à Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), Anthony Le Guen veille depuis cinq ans aux destinées de cette rare colonie, découverte en 2002, l'une des plus importantes du Poitou-Charentes, la deuxième en Deux-Sèvres. Ce spécialiste a entrepris depuis cinq ans un colossal travail suite au classement en Natura 2000 du site, « *un vrai cas d'école* », dit-il.

" Les solutions les plus folles ont été envisagées "

Une curiosité en soi, ce château d'eau. Il a été construit en plein cœur du bourg dans les années 1905, à destination de la cavalerie des hussards basés à la caserne Du-Guesclin à Niort. Un ouvrage en béton armé, l'un des tout premiers dans le département, recouvert d'une enveloppe de pierres. Des générations de chauves-souris ont trouvé refuge entre la citerne et le mur extérieur, dans un couloir d'environ 80 cm de large. Elles y séjournent en période estivale pour la nidification, à l'abri d'un arrêté préfectoral (2001) classant le site en protection biotope. Dix ans plus tard, il sera désigné en Natura 2000. A ce titre, DSNE



Les Réservoirs
D'Eau de France



a été désigné pour élaborer un « document d'objectif », dressant un méticuleux état des lieux (enjeux biologiques, socio-économiques) ainsi qu'une liste de préconisations pour envisager la sauvegarde des petits mammifères, sous la gouverne d'un comité de pilotage regroupant tous les partenaires (État, communes, syndicat des eaux...). Dans l'intervalle, le monument donnait de sérieux signes de fatigues, l'enceinte s'étant partiellement écroulée. Le temps ne faisant rien à l'affaire, un effondrement plus inquiétant se produisit en janvier 2014, alors qu'un comité scientifique régional venait tout juste de valider le document d'objectif. Dans l'urgence, le Syndicat des eaux du Centre-Ouest (Seco) a pris des mesures urgentes en décidant de désaffecter le château d'eau pour réorganiser la distribution aux habitants de Sainte-Ouenne. Et maintenant que faire, au juste, raser, restaurer, reconstruire ? « *Les solutions les plus folles ont été envisagées, jusqu'à la construction d'un nouveau gîte, à côté de l'ancien.* »

Des caméras à infrarouges

Ce dossier estampillé Natura 2000 transmis au ministère de l'Écologie a retenu toutes les attentions. Car on ne badine pas avec la chauve-souris vu de Bruxelles. Après clarification des titres de propriété, le Seco, qui s'était engagé pour supporter des frais de démolition, a finalement accepté de s'occuper du chantier de restauration du mur d'enceinte et de la toiture, le projet retenu, à condition que l'édifice soit ensuite rétrocédé à la commune de Sainte-Ouenne et sous réserve d'un financement des travaux par l'État. Le montage financier est en cours de finalisation (le chantier est évalué à 200 K€ environ), « *l'objectif étant d'obtenir un financement à 100 % de l'État* », pour un démarrage des travaux en septembre 2016, avec durée maximale de six mois. « *Entre-temps, les chauves-souris sont toujours là, s'amuse Anthony Le Guen, une petite partie s'est délocalisée* ». Il est prévu d'installer des petites caméras à infrarouges pour suivre la vie de la colonie. Et les enfants des écoles ne seront pas les derniers à prendre soin de leurs petites voisines.

nr.niort@nrco.fr

